



Conditions d'utilisation de J.O.E.® (JURA Operating Experience)

La société JURA Elektroapparate AG (ci-après « JURA ») met l'application J.O.E.® (JURA Operating Experience) à la disposition des utilisateurs du monde entier dans le cadre des possibilités techniques actuelles. Les présentes conditions d'utilisation s'appliquent à toutes les relations juridiques entre JURA et les utilisateurs de J.O.E.®. Veuillez lire nos conditions d'utilisation afin d'avoir connaissance de tous les aspects de votre utilisation de J.O.E.®. La dernière version des conditions d'utilisation peut être consultée à tout moment via l'application et sur notre site web, à l'adresse www.jura.com/joe.

1. Utilisation de J.O.E.® avec une machine automatique à café JURA

L'utilisation de J.O.E.® nécessite l'installation de l'application J.O.E.® et l'acceptation des conditions d'utilisation. Pour pouvoir utiliser J.O.E.®, vous devez avoir au moins 16 ans (ou l'âge requis dans votre pays pour avoir le droit d'utiliser nos services sans autorisation parentale).

Par l'installation et l'utilisation de J.O.E.® sur votre smartphone, tablette ou montre connectée, nous vous accordons un droit mondial non cessible d'accéder à l'application J.O.E.® et de l'utiliser avec votre machine automatique à café.

Les présentes conditions d'utilisation ne remplacent pas le mode d'emploi de votre machine automatique à café JURA. Lisez entièrement le mode d'emploi de la machine automatique à café avant d'utiliser l'appareil et respectez scrupuleusement les instructions qu'il contient. Aucune prestation de garantie ne pourra être invoquée pour des dommages ou défauts résultant du non-respect du mode d'emploi.

Tenez les enfants de moins de huit ans éloignés de la machine automatique à café ou surveillez-les constamment. Ne laissez pas les enfants jouer avec la machine automatique à café. Si le mode d'emploi de nos machines automatiques à café prévoit que les enfants de plus de huit ans puissent les faire fonctionner sans surveillance à condition d'avoir reçu des explications quant à leur utilisation sûre, cela n'est pas transférable à l'utilisation de J.O.E.®. Les enfants doivent être en mesure d'identifier et de comprendre les risques d'une mauvaise utilisation. C'est plus difficile lorsque la machine est commandée à distance via une application. Les personnes, y compris les enfants, qui, en raison de leurs capacités physiques, sensorielles ou cognitives, ou de leur inexpérience ou méconnaissance, ne sont pas en mesure d'utiliser la machine automatique à café en toute sécurité, ne sont autorisées à faire fonctionner cette dernière que sous la surveillance ou sur l'ordre d'une personne responsable, que ce soit avec ou sans J.O.E.®.

2. Configuration minimale requise

Pour utiliser J.O.E.®, il faut un smartphone ou une tablette capable d'accéder à Internet et fonctionnant avec l'un des systèmes d'exploitation suivants :

- iOS version 11.00 et suivantes
- WatchOS version 5.0 et suivantes (si une montre connectée d'Apple est utilisée en sus)
- Android version 5.1.1 et suivantes

Lors de la première installation et des mises à jour ultérieures, une connexion Internet est nécessaire pour le téléchargement et l'enregistrement de l'application, ainsi que pour le chargement de la liste des machines sur votre smartphone ou tablette. Si vous avez installé J.O.E.® sur votre smartphone, vous pouvez également commander l'application à l'aide d'une montre connectée. Pour ce faire, les réglages



et les données sont automatiquement synchronisés. En règle générale, vous n'avez pas besoin de connexion Internet pour utiliser J.O.E.® sur votre smartphone, tablette ou montre connectée. Les données sont enregistrées localement, ce qui permet d'utiliser J.O.E.® hors ligne ou avec une connexion Bluetooth une fois l'application installée.

Seules certaines fonctions (notamment la connexion à la boutique en ligne JURA pour recommander des produits ou commander des pièces de rechange, l'envoi des notifications de la machine à café sur votre e-mail ou le visionnage de tutoriels) nécessitent une connexion Internet. Si vous souhaitez passer une commande à l'aide de cette fonction de J.O.E.®, vous quittez alors l'environnement de l'application. Si vous ne possédez pas encore de compte utilisateur sur la boutique en ligne accessible depuis le site web de JURA, vous devrez en créer un. Lors de cette opération, J.O.E.® transmet uniquement la référence de la machine automatique à café que vous utilisez. Aucune autre donnée n'est communiquée par l'intermédiaire de J.O.E.®. Les données de votre compte utilisateur sur la boutique en ligne ne sont pas non plus synchronisées avec l'application J.O.E.®.

3. Fonctions de J.O.E.®

L'application J.O.E.® a été conçue pour vous permettre de commander votre machine automatique à café. Dans ce cadre, JURA met gratuitement les fonctions suivantes à la disposition de l'utilisateur :

- Commande de la machine automatique à café JURA par Bluetooth
- Gestion des réglages de la machine automatique à café JURA par Bluetooth
- Attribution d'images personnelles sur votre smartphone/tablette/montre connectée/machine à café
- Surveillance des fonctions techniques de la machine à café
- Création et envoi d'informations techniques (en particulier au format PDF via boîte de dialogue standard ; ces informations peuvent ensuite être partagées par le biais de différentes applis ou d'un compte e-mail)
- Création d'un profil personnel ou de plusieurs profils pour différents utilisateurs
- Enregistrement automatique de données de la machine (p. ex. à des fins statistiques)
- Notifications automatiques concernant le compteur et le statut d'entretien
- Consultation et gestion de statistiques d'utilisation
- Enregistrement et utilisation de fonctions de temporisation
- Configuration et utilisation de notifications push relatives à des informations techniques (niveau d'eau, nettoyages, etc.) selon les règles définies par l'utilisateur
- Établissement d'une connexion Internet pour recommander des produits ou commander des pièces de rechange ou autres produits sur la boutique en ligne JURA
- Visionnage de tutoriels sur la commande et l'utilisation de votre machine automatique à café
- Cockpit

4. Responsabilités et obligations des utilisateurs

J.O.E.® vous permet de commander votre machine automatique à café JURA. Veillez à utiliser votre machine à café de façon sûre et conformément au mode d'emploi. Assurez-vous également qu'elle est à portée de vue et qu'il n'y a pas de risques pour les enfants ou d'autres personnes (cf. ci-dessus), notamment lors de l'écoulement du produit ou de l'exécution d'une fonction.



Avec J.O.E.[®], vous pourrez créer des contenus et les envoyer par courrier électronique. Évitez d'utiliser J.O.E.[®] d'une manière qui pourrait être considérée comme choquante (p. ex. obscène ou illégale, injurieuse, discriminatoire ou portant atteinte aux droits de tiers).

Lorsque vous téléchargez une image dans J.O.E.[®], celle-ci n'est pas visible des tiers. L'image est enregistrée sur votre smartphone, tablette ou montre connectée. Bien que le stockage ne soit que local, nous attirons votre attention sur le fait que l'utilisateur doit être titulaire des droits liés à l'image qu'il a choisie ou, pour le moins, avoir été autorisé à afficher l'image dans J.O.E.[®] par le titulaire de ces droits. Si l'image représente non seulement un produit, mais également des personnes autres que l'utilisateur, afin de respecter leurs droits personnels, le consentement de toutes les personnes figurant dessus doit être obtenu avant son téléchargement. En outre, l'image ne doit pas comporter de contenus illicites (p. ex. obscènes ou illégaux, injurieux, discriminatoires ou portant atteinte aux droits de tiers).

5. Responsabilité et exclusion de responsabilité

Dans le cadre des dispositions légales, la responsabilité de JURA est engagée pour tout dommage résultant d'un acte intentionnel ou d'une négligence grave. En ce qui concerne les obligations essentielles dont la violation compromet la réalisation de l'objet du contrat, ainsi que les obligations majeures, c'est-à-dire les obligations dont le respect est indispensable pour la bonne exécution du contrat et sur le respect desquelles l'utilisateur compte ou peut compter régulièrement, JURA est également responsable en cas de négligence légère, mais uniquement pour les dommages habituellement prévisibles dans ce type de contrat. JURA ne peut être tenue responsable de la perte de données qu'à hauteur des dépenses engendrées si l'utilisateur a effectué régulièrement et convenablement une sauvegarde des données et ainsi veillé à ce que les données perdues puissent être restaurées en mettant en œuvre des moyens raisonnables. JURA décline toute responsabilité quant à des manquements par négligence légère à des obligations autres que celles précitées.

Les limites de responsabilité prévues à l'alinéa précédent ne s'appliquent pas en cas d'atteinte à la vie, à l'intégrité physique et à la santé des personnes, de défaut apparu après une garantie expressément accordée par JURA, de défauts dissimulés frauduleusement ou de prétentions découlant de la loi sur la responsabilité du fait des produits.

6. Redevances et taxes

La mise à disposition et l'utilisation de J.O.E.[®] n'entraînent ni frais ni redevances. Pour la première installation et l'utilisation de J.O.E.[®], vous devez toutefois disposer de certains appareils (p. ex. machine automatique à café, smartphone, tablette ou montre connectée), logiciels et connexions de données. Vous êtes redevable de l'ensemble des frais de connexion, du prix des données mobiles et des taxes que votre fournisseur applique pour la transmission des données sur votre smartphone, tablette ou montre connectée. Ces montants varient en fonction du contrat que vous avez souscrit auprès de votre opérateur de télécommunications. En règle générale, il est également possible d'utiliser J.O.E.[®] hors ligne (à l'exception de certaines fonctions, tel que décrit plus haut au chapitre 2 Configuration minimale requise). Lorsque vous utilisez J.O.E.[®] en mode en ligne, la liste des machines est régulièrement mise à jour. Afin de garantir le bon fonctionnement de J.O.E.[®], il peut être nécessaire d'installer sa version la plus récente. Comme la première installation, l'actualisation de la liste des machines et les éventuelles mises à jour nécessitent la transmission de données sur votre smartphone, tablette ou montre connectée. Les frais de connexion, le prix des données mobiles et les taxes que votre fournisseur applique pour la transmission des données sur votre smartphone, tablette ou montre connectée sont à votre charge en tant qu'utilisateur.



7. Mise à jour du logiciel, fin de l'utilisation

JURA s'efforce toujours de vous fournir les dernières versions logicielles et le meilleur service. C'est pourquoi JURA se réserve le droit d'étendre, modifier ou améliorer la mise à disposition gratuite des prestations tel que décrit ci-dessus et de mettre fin à leur utilisation dans la mesure où cela apparaît nécessaire pour des raisons de progrès technique ou d'autres raisons, ou lorsqu'il s'agit d'empêcher un usage abusif, pour autant que cela n'entraîne pas pour vous d'inconvénients contraires aux principes de bonne foi. En cas de publication d'une version modifiée, nous vous en informerons directement dans l'application dès que vous réutiliserez J.O.E.® en mode en ligne. Dès lors que l'utilisateur accepte les nouvelles conditions d'utilisation qui lui sont présentées, les clauses modifiées font partie intégrante des conditions d'utilisation. La date figurant à la fin des conditions d'utilisation indique leur dernière mise à jour. L'utilisateur de J.O.E.® n'est pas tenu d'installer les mises à jour de l'application. Afin de garantir le bon fonctionnement de J.O.E.®, il peut cependant être nécessaire d'installer sa version la plus récente.

Le contrat d'utilisation établi entre JURA et l'utilisateur et portant sur l'utilisation de J.O.E.® est conclu pour une durée indéterminée. Sa résiliation est possible à tout moment : il vous suffit de désinstaller J.O.E.® et de vider le cache. Attention toutefois : la fin de l'utilisation de J.O.E.® n'implique pas automatiquement la fin d'éventuels autres contrats (p. ex. avec le service clients JURA ou dans le cas de commandes dans la boutique en ligne JURA).

8. J.O.E.® et Firebase Crash Reporting

J.O.E.® utilise Firebase Crash Reporting. Firebase Crash Reporting est un produit de Google Firebase (Google Inc., 1600 Amphitheatre Parkway, Mountain View, CA 94043, USA, « Google »). Si J.O.E.® plante pour des raisons inattendues, les informations sur l'appareil et les journaux d'application sont envoyés à JURA via Google Firebase. Dans ce cas, les données utilisateur sont transmises sous forme anonyme. Firebase Crash Reporting reçoit les rapports de plantage en temps réel avec des informations sur l'état de l'application au moment du plantage, les positions de codes et l'appareil. Ces informations aident JURA à analyser les erreurs de l'application, à rationaliser sa maintenance et à améliorer sa stabilité. Pour ces services ou logiciels fournis par des tiers, les règles et restrictions propres à ces tiers s'appliquent (cf. https://firebase.google.com/docs/crash/#user_privacy). Vous devez les respecter vis-à-vis de ces fournisseurs tiers.

9. Propriété et droit de propriété intellectuelle

Les contenus et la structure de J.O.E.®, y compris leurs sous-fonctions (p. ex. Cockpit) sont protégés par les droits d'auteur. JURA est propriétaire ou titulaire d'une licence d'exploitation de tous les droits de propriété industrielle dont J.O.E.® fait l'objet. Vous n'êtes pas autorisé à reproduire, modifier, afficher, élaborer, présenter, publier, distribuer, diffuser, transmettre ou transférer ces éléments ou contenus à des tiers en dehors du cadre des lois applicables sans l'autorisation écrite préalable de JURA.

10. Disponibilité / Assistance technique

JURA exploite J.O.E.® au meilleur de ses connaissances et conformément à des principes reconnus. Les données de J.O.E.® étant enregistrées localement sur votre smartphone, tablette ou montre connectée, JURA n'a aucune influence sur le fait que le matériel installé sur l'appareil soit disponible sans interruption ni erreur dans l'application. La disponibilité n'est garantie que dans la mesure où votre appareil (matériel et logiciel) fonctionne correctement. Nous ne pouvons pas fournir d'assistance pour les problèmes techniques individuels.



11. Protection des données

Vous pouvez consulter la déclaration de confidentialité dans l'application et sur notre site web à l'adresse www.jura.com/joe.

12. Dispositions finales

Le droit du pays dans lequel le consommateur est domicilié s'applique aux présentes conditions d'utilisation et à l'ensemble des rapports juridiques entre JURA et l'utilisateur dans le cadre de J.O.E.®.

Si certaines formulations ou stipulations, en tout ou en partie, ne sont pas, plus ou pas entièrement conformes à la situation juridique en vigueur, le contenu et la validité des autres parties du présent document n'en sont pas affectés.

Version : 30 juillet 2020